

Le Directeur de l'école

Beyrouth, le 10/02/2014

à

Madame, Monsieur les parents d'élèves des sections primaires

Madame, Monsieur,

Je souhaiterais préciser quelques points de vie scolaire avant la tenue du prochain Conseil d'école le 20/02/2014.

1. Concernant l'accueil en maternelle, je vous rappelle que les élèves doivent être accompagnés jusqu'en classe par un adulte majeur, détenteur d'un badge. Vous comprendrez que la sécurité de nos jeunes élèves est en jeu.
2. Les enseignantes constatent que les goûters ne sont pas toujours appropriés ni en qualité ni en quantité. Evitez les chips, préférez les fruits. N'en mettez pas trop, la digestion endort alors que nous souhaitons des esprits vifs et réactifs ! Par ailleurs une collation trop importante atténue leur appétit le midi. En maternelle, il est inutile de confier de l'argent à votre enfant pour acheter un goûter au kiosque. Ça leur est tout simplement interdit.
3. Concernant les sorties scolaires, mes collègues enseignants sont tenus de vous informer de leur date et lieu. Elles font toutes l'objet d'une autorisation préalable de Monsieur le Proviseur et des services de l'Ambassade de France. Soyez rassurés que nous ne prenons aucun risque. Conformément au règlement intérieur, quand elles ont lieu dans le grand Beyrouth, nous ne demandons pas votre autorisation, vous nous l'avez donnée en début d'année. Elles revêtent donc un caractère obligatoire. Pour toutes les autres, votre accord est requis.

4. Il est important que vous vérifiiez avec vos enfants, le soir ou le matin, s'ils ont toutes leurs affaires. Nous pouvons gérer très exceptionnellement un oubli de lunettes. Mais en aucun cas, nous ne pouvons déranger la classe pour un vêtement, un goûter ou un skateboard. L'autonomie est une compétence qui s'apprend. Nous comptons sur votre collaboration.
5. Et pour compléter ce sujet, trop de vêtements sont oubliés à l'école. Une exposition des habits retrouvés aura lieu dans le grand hall les 19, 20 et 21 février.
6. Enfin, c'est bientôt la fête des enseignants. Il est de coutume que les parents témoignent leur reconnaissance auprès des enseignants. Conformément au règlement intérieur encore, je me permets de vous rappeler que ces témoignages doivent rester symboliques : cartes, dessins, fleurs. Les collectes d'argent ne sont pas conseillées : elles gênent tout le monde (en particulier les parents de familles nombreuses) et sont à l'encontre du geste personnel qui est de mise en cette occasion. Je vous demande donc de ne pas y souscrire.

N'oubliez pas de visiter le site du CPF : <http://www.cpf.edu.lb/> pour en suivre l'actualité.

Bien cordialement,

Stéphane SINNAEVE

Directeur du primaire